



Paris, le 17 mars 2016

## **Groupements hospitaliers de territoires (GHT) : Marisol TOURAINE annonce 10M€ pour accompagner la réforme**

**Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, a annoncé la mobilisation de 10 millions d'euros pour accompagner la mise en place des « Groupements hospitaliers de territoires » (GHT). Un comité national de suivi a également été installé par la ministre ce jour.**

La loi de modernisation de notre système de santé prévoit un nouveau mode de coopération entre les établissements publics de santé à l'échelle d'un territoire, les « Groupements hospitaliers de territoires » (GHT).

Objectif : garantir à tous les patients un meilleur accès aux soins en renforçant la coopération entre hôpitaux publics autour d'un projet médical. Cette nouveauté permettra, en inscrivant les hôpitaux publics dans une vision partagée de l'offre de soins, de mieux organiser les prises en charge, territoire par territoire, et de présenter un projet médical répondant aux besoins de la population.

Suite à [la remise du rapport à la ministre](#), hier, de Jacqueline HUBERT, directrice générale du CHU de Grenoble, et Frédéric MARTINEAU, président de la Conférence des présidents de commission médicale d'établissement de centres hospitaliers, Marisol TOURAINE a installé aujourd'hui un comité de suivi des GHT, chargé de mettre en œuvre la réforme.

La ministre a annoncé à cette occasion la mobilisation exceptionnelle de 10 millions d'euros de crédits supplémentaires en 2016 pour accompagner la mise en place des GHT, ainsi qu'un plan de formation à destination des hospitaliers.

La ministre a par ailleurs échangé hier avec François BAROIN, président de l'Association des maires de France, pour lui faire part de sa volonté d'associer étroitement les élus locaux à la mise en œuvre des GHT.

*« Les Groupements hospitaliers de territoires sont une opportunité pour renforcer le service public hospitalier, en conciliant la nécessaire autonomie des établissements et le développement des synergies territoriales. Autrement dit : pas de subordination, pas d'uniformisation. Les acteurs de l'hôpital doivent construire des GHT adaptés à leur territoire », a déclaré Marisol TOURAINE.*

### **Contact presse :**

Cabinet de Marisol TOURAINE : 01 40 56 60 65 - [cab-ass-presse@sante.gouv.fr](mailto:cab-ass-presse@sante.gouv.fr)